



Le Conseil national de l'hygiène publique (CNHP) s'est réuni le mardi 26 juillet 2011 dans la salle de conférences Cardinal Paul-Zoungrana de l'OCADES pour échanger sur le rôle des collectivités territoriales dans la prévention et la lutte contre le choléra qui fait des victimes dans des pays voisins du Burkina Faso. Le Conseil national de l'hygiène publique (CNHP) est un cadre de concertation, d'orientation, de suivi et d'évaluation en vue de l'intégration des principes fondamentaux de l'hygiène publique dans le processus de développement social et culturel du pays.

Il a pour missions essentielles, entre autres, de favoriser la concertation entre les différents acteurs et partenaires dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de l'environnement et d'améliorer le cadre de vie, d'émettre des avis motivés sur toute question se rapportant à l'hygiène publique et de promouvoir la participation des communautés, associations et partenaires à la mise en œuvre des plans et programmes de la politique nationale d'hygiène publique.

La réunion du mardi 26 juillet 2011, qui entre dans le cadre de la deuxième session de la conférence du CNHP, est consacrée à la prévention et à la lutte contre le choléra au Burkina Faso. Si des pays comme la Côte d'Ivoire sont touchés par le choléra, ce n'est pas encore le cas chez nous, mais prudence est mère de sûreté et c'est dès maintenant qu'il faut sensibiliser la population si l'on souhaite prévenir une situation catastrophique.

Pour le ministre délégué à l'Agriculture, le Dr Abdoulaye Combarry, vice-président du CNHP, divers éléments de l'environnement créés par l'homme tels que l'habitat, les lieux de travail, les moyens de communication et l'aménagement urbain jouent un rôle important dans sa santé. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, les comportements humains doivent être modelés en vue de

créer un environnement social favorisant l'acquisition de bonnes connaissances, d'attitudes et de comportements adéquats et propices au bien-être”.

En clair, chacun doit être propre et rendre propre son environnement pour se protéger contre les maladies diarrhéiques, par exemple, qu'on pourrait éviter si les individus utilisent systématiquement les latrines et se lavent les mains au savon avant les repas, après le passage aux toilettes ou toute autre activité manuelle salissante.

Ce sont, du reste, ces gestes simples, comme l'a indiqué le secrétaire permanent du CNHP, Siaka Banon, qui peuvent nous permettre d'éviter le choléra. La prévention doit donc, à son avis, se faire à tous les niveaux et surtout au niveau des collectivités territoriales, où les communautés et les leaders d'opinion ont un rôle important à jouer.

Le ministre Combarry a donc invité chacun à jouer sa partition pour anticiper sur la menace de choléra, surtout en cette saison pluvieuse, propice à l'apparition de cette maladie, très contagieuse

Adama Ouédraogo Damiss

L'observateur